

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
AGGLOMÉRATION DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE SPÉCIALE DU 27 FÉVRIER 2006

À la session spéciale du conseil de l'agglomération de Cookshire-Eaton tenue à l'Hôtel de Ville le 27 février 2006 à laquelle étaient présents les conseillers suivants : Simon Simard, Bruno Breton, Denise Grenier, Patrice Dodier, Jack Garneau et Chantal Rouleau et Leslie McLeod (maire suppléant de Newport).

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Normand Potvin, maire.

M. André Croisetière, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy sont aussi présents.

- 1) Ouverture de la séance spéciale par Monsieur Normand Potvin, maire.
- 2) Monsieur Normand Potvin, maire, président de la séance demande aux conseillers présents s'ils ont reçu leur avis de convocation. Tous répondent par l'affirmative.
- 3) Le directeur général / secrétaire-trésorier fait alors lecture de l'avis de convocation et le dépose aux archives.
- 4) Attestation assermentée du directeur général / secrétaire-trésorier que l'avis a été signifié aux différents membres du conseil le 24 février 2006.
- 5) Questions des personnes présentes dans la salle.
Aucune.
- 6) Avis de motion décrétant les règles applicables aux actes mixtes.

Résolution 2006-02-0015-A

Avis de motion est donné par le conseiller Patrice Dodier qu'il présentera à une prochaine séance un règlement décrétant les règles applicables aux actes mixtes.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

- 7) Avis de motion décrétant et imposant les taux de taxes et de compensation de l'agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2006.

Résolution 2006-02-0016-A

Avis de motion est donné par le conseiller Simon Simard qu'il présentera à une prochaine séance un règlement décrétant et imposant les taux de taxes et de compensation de l'agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2006.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

- 8) Entente relative à la délégation de compétence en matière d'expédition des comptes de taxes et de perception des taxes, autorisation de signature.

Résolution 2006-02-0017-A

Proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par le conseiller Jack Garneau, il est résolu d'autoriser le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer l'entente relative à la délégation de compétence en matière d'expédition des comptes de taxes et de perception des taxes. Cette entente est annexée à la présente résolution et en fait partie intégrante.

-adopté-

- 9) Questions des personnes présentes dans la salle.
 - 9.1) M. Marc Vaillancourt. Demande des informations sur la partie que le l'agglomération paye pour le FIER. Le maire répond à ses questions.
- 10) Séance close.

Résolution 2006-02-0018-A

Proposé par la conseillère Denise Grenier, appuyé par le conseiller Patrice Dodier, il est résolu que la séance soit close.

-adopté-

Normand Potvin
Maire

André Croisetière
Directeur général / secrétaire-trésorier